

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article9>



# De l'esprit des loix (manuscrits)

- Bibliographie - Ruvres de Montesquieu - Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : mercredi 1er avril 2009

Date de parution : 2008

---

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

---

**Éd. Catherine Volpillac-Auger.**

**Textes établis, présentés et annotés par Catherine Volpillac-Auger.**

**Coordination éditoriale : Caroline Verdier. 2008.**

Le manuscrit de travail de *L'Esprit des lois* constitue un document exceptionnel, transcrit pour la première fois dans son intégralité (trois mille pages, conservées à la Bibliothèque nationale de France, correspondant aux livres I-XXV, XXVII, et à des bribes des livres XXVIII et XXIX) et étudié dans son évolution, car Montesquieu y a travaillé pour l'essentiel entre 1739 et 1747 (et même parfois plus tôt), corrigeant, ajoutant, réécrivant, en strates successives que l'écriture de ses secrétaires permet de dater avec une grande précision.

Son intérêt réside d'abord dans la comparaison entre manuscrit et imprimé (toutes les divergences sont signalées, les plus importantes sont commentées) : à la veille de la publication (1748), il est remarquable que les ultimes corrections tendent souvent à l'autocensure. Mais l'essentiel consiste dans la transformation continue du texte, au niveau des plus infimes détails de rédaction comme dans la composition de parties entières, susceptibles de réorganisations importantes qu'on peut tenter de reconstituer : une page a pu être reprise et corrigée jusqu'à quatre fois, parfois à plusieurs années d'intervalle. On découvre ainsi, entre autres, que les livres XI et XII n'en faisaient originellement qu'un, que l'idée directrice du livre VIII a complètement changé, que l'ordre d'exposition du livre XIII a été renversé et que ses enjeux en sont par là-même transformés...

Les introductions (250 pages) présentent l'ensemble des outils de travail et d'analyse utilisés, et diverses réflexions qui en naissent, sur l'histoire du texte comme sur la manière dont on conçoit la démarche même de Montesquieu (Annexes A). Elles comprennent aussi un tableau exhaustif, feuillet par feuillet, des « mains » des scripteurs et des correcteurs, telles qu'elles figurent dans la transcription, et des lots de papier utilisés (analysés par Claire Bustarret), qui contribuent aux datations, ainsi qu'une concordance entre les chapitres du manuscrit et ceux de l'édition imprimée en 1748. La transcription de *L'Esprit des lois* proprement dit (750 pages), dont chaque livre est précédé d'une introduction détaillée qui en examine les phases successives pour en donner les éléments essentiels d'interprétation, est suivie par celle d'une partie du dossier « 2506 » de la bibliothèque de Bordeaux, constitué de chapitres rejetés de *L'Esprit des lois* et de documents de travail relatifs à ces chapitres (150 pages). Les annexes B développent des questions historiographiques ou textuelles suscitées par le manuscrit, ce qui permet d'évoquer les méthodes selon lesquelles travaille Montesquieu. Cet ensemble est complété par un index des noms de personnes.